



Assemblée plénière du 15 septembre 2026

DÉCLARATION LIMINAIRE DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

M. le Directeur général de l'administration de la fonction publique,
M. le Chef du service des politiques sociales, salariales et des carrières,
Madame la Sous-directrice de la politique sociale,
Mesdames et messieurs les membres du CIAS,
Mesdames et messieurs du département de l'action sociale interministérielle,

Cette fin d'année sera marquée par les élections professionnelles dans la fonction publique qui entraîneront inévitablement quelques semaines d'interruptions des instances. Cette dernière ne doit pas pour autant être synonyme d'arrêt des travaux et de suivi des dossiers, d'autant que plusieurs sont une source d'inquiétude grandissante pour cette fin d'exercice (réouverture du site AIP, consommation réelle de la rente temporaire d'éducation, par exemple). Les organisations syndicales demandent que les 5 commissions permanentes correspondant au T4 du CIAS puissent se tenir, comme cela a toujours été le cas lors des élections professionnelles précédentes, afin de conduire nos travaux de 2026 et d'assurer une continuité efficace et transparente vers l'exercice 2027.

Alors que s'ouvre le débat sur le budget 2027 et que les agents subissent de plein fouet l'explosion du coût de la vie, il est indispensable, après une réduction de 57 millions sur 2 ans, de revenir à un budget à la hauteur des besoins. Il est nécessaire de maintenir un niveau de prestations satisfaisant pour l'ensemble des agents bénéficiaires et de mettre fin aux arbitrages budgétaires qui pénalisent tous les agents et pensionnés et surtout des plus en difficultés.

Nous le répétons à nouveau, l'ASI ne doit pas être une variable d'ajustement budgétaire. Elle ne doit pas servir à financer la nouvelle dépense obligatoire qu'est la «rente éducation».

La réorganisation imposée du fonctionnement du CIAS, non respectueuse des engagements préalables et sans aucune prise en compte des propositions cohérentes formulées par les représentants syndicaux, a conduit à une dégradation des conditions d'exercice de nos missions. L'ajout d'une demi-journée supplémentaire à la suite de plusieurs interventions est un pas en avant appréciable, mais qui ne résout que partiellement le problème de répartition de la charge de travail au sein des demi-journées allouées.

Dans le cadre de cette réorganisation contrainte, les journées des présidents et vice-présidents de SRIAS, moment important d'échanges et de cohésion, se voient aujourd'hui non seulement diminuées de façon draconienne, mais également réduites à une formule distancielle, sous le prétexte toujours brandi de la rigueur budgétaire... Le travail de proximité des présidents et vice-présidents de SRIAS ainsi que leur engagement constant doivent être pleinement reconnus. On ne saurait réduire leurs échanges, en fin de mandat, à une simple visioconférence, dans des conditions techniques très aléatoires. Les représentants ultramarins seraient contraints de se lever à 4 heures du matin pour suivre des débats dans des conditions rendues difficiles par la qualité insuffisante du réseau.

Les organisations syndicales réclament le retour à la formule précédente, y compris la demi-journée dédiée aux SRIAS ultramarines. Ce format avait, là encore, fait la preuve de son efficacité.

Le logement reste un sujet majeur d'inquiétude. Les agents ne trouvent pas de logement ou lorsqu'ils en trouvent, les loyers sont inaccessibles pour leur traitement. Cela constitue une source de stress et de mal-être conduisant des agents à renoncer au bénéfice de leur concours. Nous aurons l'occasion d'échanger plus longuement lors du point 3.

En conclusion, nous réaffirmons la nécessité de maintenir un dialogue social exigeant, constructif et porteur de résultats concrets pour les agents que nous représentons collectivement. L'État employeur doit assumer pleinement ses responsabilités en garantissant à l'ensemble de ses personnels la reconnaissance, les droits et les moyens qu'ils sont en droit d'attendre.

C'est notamment pour porter l'ensemble de ces revendications et pour une véritable justice sociale que nos organisations syndicales appellent l'ensemble des agents publics à la journée d'« action et de mobilisation intersyndicale » ce 29 septembre.